Chambre Régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur

Communiqué de presse

Mardi 10 mars 2020

« Harcèlement & sexisme au travail : définir, prévenir, agir » Une 1^{ière} manifestation régionale pour les acteurs de l'ESS

La commission régionale de l'égalité femmes hommes créée par la Chambre régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur organise le 24 mars 2020 à Marseille un colloque intitulé:

« Harcèlement et sexisme au travail : définir, prévenir et agir ».

L'objectif de ce colloque est d'apporter aux entreprises de l'ESS des solutions concrètes pour agir contre les actes sexistes et de harcèlement et renforcer la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans leur projet et leur organisation.

Cet évènement s'inscrit dans la continuité de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars. Cette première manifestation marque le début d'un évènement qui aura lieu chaque année pour les acteurs de l'ESS de la région Sud.

Colloque

Harcèlement & sexisme au travail Définir | Prévenir | Agir

Une programmation qui a du sens

Trois tables rondes, des interventions de professionnels, des témoignages concrets et des bonnes pratiques sont au programme de cette 1^{ière} manifestation régionale en présence notamment de :

- Sylvie BRUNET, députée Européenne et ancienne présidente de la section du travail et de l'emploi du Conseil Économique Social et Environnemental
- Lisa PLEINTEL, Responsable de la mission égalité femmes hommes du CNCRESS

Télécharger le programme

Une commission régionale créée par la CRESS en action

Afin de promouvoir une meilleure intégration de l'égalité Femmes-Hommes dans les entreprises de l'ESS, la CRESS a décidé de créer en octobre 2019 la commission régionale de l'égalité femmes hommes. Cette commission présidée par Pascale Vion, se compose de 18 acteurs et actrices de l'ESS qui agissent pour donner une meilleure visibilité du sujet, renforcer les ressources existantes, leur visibilité et leur appropriation et accompagner les acteur.trice.s à développer des actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, d'autres projets se dessinent pour 2020, comme par exemple, un cycle de Matinales autour de la thématique de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'ESS. Ces rendez-vous matinaux seront animés par l'UDES (Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire) et permettront aux acteurs et actrices de l'ESS, de découvrir son accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et de passer à l'action, dans leur organisation, grâce aux 12 fiches pratiques de son guide.

Invitation presse



Pascale VION, Présidente, et les membres de la commission régionale de l'égalité femmes hommes, au côté de ses partenaires, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Matmut, l'ADAFMI, l'Association Maison d'Accueil et le Crédit Coopératif seront heureux de votre présence au colloque :

« Harcèlement & sexisme au travail : définir, prévenir, agir »

Lieu : Hôtel du département des Bouches du Rhône | Salle des séances publiques

52 Avenue de Saint-Just, 13004 Marseille

Accès:

Métro ligne 1 - station Saint-Just Bus - 42, Bus - 72, Bus - 81

Voiture : A7 en direction de Viaduc de Plombières/D4C à Marseille. Prendre la sortie en direction de Belle - de Mai/Cinq - Avenues et quitter A557 | Ou suivre A50 et Rocade L2/A507 en direction de Boulevard Verd à Marseille. Prendre la sortie en direction de Saint Just et quitter D4C | Parking Le Dôme Hôtel du département

Contact presse : Sophie REYNAUD

06 48 76 16 61 – sophie.reynaud@cresspaca.org
Cresspaca.org | Twitter | Facebook